



MODALITES DE SELECTION COMITE ILE DE FRANCE CYCLISME

Saison 2024

PISTE

(Mis à jour le 15/08/2024)

Table des matières

1. Généralités	3
2. Modalités de sélection U17	4
2.1. Détections et évaluations	4
2.2. Stages et entrainements	4
3.3. Championnat de France	4
3. Modalités de sélection U19	5
3.1. Détections et évaluations	5
3.2. Stages et entrainements	5
3.4. Championnat de France	5
4. Modalités de sélection U23 & Elites	6
4.1. Stages et entrainements	6
4.2. Championnat de France	6
5. Postuler à une sélection	7
6. Projet Nolio by FFC	7
7. Apports des règlements nationaux	7

1. Généralités

Afin d'être performant lors du championnat ou des autres courses dont la participation est sur sélection, il est fortement recommandé de participer à des épreuves d'un niveau proche de cette compétition, d'une part pour évaluer son niveau par rapport aux adversaires (autres que franciliens...), et d'autre part de « travailler » sur un niveau d'intensité plus élevé que sur les compétitions régionales. De plus, le choix de ces compétitions doit prendre en compte les spécificités de l'objectif (épreuves, vélodrome, adversité, ...).

Ils seront basés sur :

- La condition physique, la marge de progression et l'évolution du niveau de forme de l'athlète au cours de la saison
- Les aptitudes physiques, techniques, tactiques par rapport aux spécificités des épreuves
- L'engagement à respecter les consignes données
- Les résultats obtenus lors de compétitions références (courses d'un niveau proche d'un Championnat de France ou des épreuves en question)
- La capacité à s'intégrer au collectif (coureur et encadrement du coureur)

Le Comité Régional demande de candidater via un questionnaire présent à la fin de ce document. Pour ce qui est des épreuves nous ferons uniquement la différence entre le sprint et l'endurance, le choix des épreuves se feront ultérieurement. La participation aux épreuves sera décidée par les Cadres Techniques Référents sur place.

Le cas des sportifs membres des collectifs France d'autres disciplines sera étudié.

L'hébergement et la restauration sur les Championnats de France est à la charge des sportifs.

Par ailleurs, l'Equipe Technique Régionale pourra utiliser divers processus ainsi que l'application Nolio by FFC afin de suivre les collectifs identifiés.

C'est après consultation de la commission piste que la communication de la sélection sera faite.

2. Modalités de sélection U17

Cadre technique référent :

Didier HENRIETTE (Réfèrent Piste) – 06 26 55 81 29 – henriette Didier10@gmail.com

2.1. Détections et évaluations

La détection/évaluation au sein du Comité Régional doit permettre d'identifier les potentiels, pour ensuite les accompagner vers le haut niveau.

Pour cela, un 1^{er} niveau de détection est effectué au niveau départemental via des tests physiques généraux sur la période janvier/mars.

Les meilleurs profils peuvent ensuite être convoqués pour une évaluation des différentes qualités physiques via des tests de puissance.

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux seront potentiellement réalisés lorsque l'Equipe de France aura acté les protocoles nationaux. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

2.2. Stages et entrainements

Des stages et entrainements pourront potentiellement être réalisés.

Quotas maximums pour les entrainements et les compétitions (si les temps demandés sont réalisés) :

Catégorie	Sprint	Endurance
U15 – 17 W	2	2 à 3
U17 M	2 à 3	2 à 3

Seuls les Cadres Techniques Référents décideront des sportifs conviés en fonction des résultats obtenus, des temps déjà réalisés et du potentiel.

3.3. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les épreuves de la Coupe de France Piste Avenir
- Les épreuves de la Coupe de France Fenioux Piste
- Les épreuves d'encadrement de la Coupe de France U19 Piste
- La manche piste de la Coupe de France U17 des départements
- Les manches de la Coupe de France U17 des départements des autres zones
- Le Championnat Régional
- Les épreuves régionales
- Les résultats des tests de détection régionaux ou des tests approuvés par le cadre technique référent

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se mouvoir sur le vélodrome tout en appliquant une stratégie permettant une potentielle victoire.*

Pour les sportifs n'ayant pas réalisés la performance ci-dessous en compétition l'année N, il est

demandé une vidéo (pensez à filmer l'entièreté de la performance) à transmettre à iledefrance@ffc.fr avec une performance chronométrique comme évoquée ci-dessous pour être sélectionné :

Catégorie	Poursuite individuelle 2 km pour les W et 3 km pour les M (endurants)	200 m départ lancé (sprinteurs)	250 m départ arrêté (sprinteurs)
U15 – 17 W	02:44 min	13,2 s	23 s
U17 M	03:41 min	11,5 s	19,8 s

A temps égaux pour le sprint (+/- 0,2 s), l'athlète sera sélectionné sur sa capacité d'accélération dans la deuxième partie de l'effort.

Les Cadres Techniques Référents se réserve la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions ou tests identifiés pour cas de force majeur (blessure, calendrier de course incompatible...) ou en cas d'indisponibilité validée conjointement par le Président du Comité Régional et les Cadres Techniques Référents.

Les médaillés des derniers Championnats de France sur Piste sont sélectionnés automatiquement dans l'épreuve du titre obtenu s'ils sont toujours dans la même catégorie.

3. Modalités de sélection U19

Cadre technique référent :

Didier HENRIETTE (Référent Piste) – 06 26 55 81 29 – henrietedidier10@gmail.com

3.1. Détections et évaluations

Les tests de niveau 2 aussi appelés tests régionaux seront potentiellement réalisés lorsque l'Equipe de France aura acté les protocoles nationaux. Une communication spécifique sera alors élaborée à ce sujet.

3.2. Stages et entrainements

Des stages et entrainements pourront potentiellement être réalisés.

Quotas maximums pour les entrainements et les compétitions (si les temps demandés sont réalisés) :

Catégorie	Sprint	Endurance
U19 W	2	2 à 3
U19 M	3	4 à 5

Seuls les Cadres Techniques Référents décideront des sportifs conviés en fonction des résultats obtenus, des temps déjà réalisés et du potentiel.

3.4. Championnat de France

Critères de sélection :

Résultats obtenus et comportements* en course lors des épreuves suivantes :

- Les épreuves de la Coupe de France Piste Avenir

- Les épreuves de la Coupe de France Fenioux Piste
- Les épreuves d'encadrement de la Coupe de France U19 Piste
- Le Championnat Régional
- Les épreuves régionales
- Les résultats des tests de détection régionaux ou des tests approuvés par le cadre technique référent

**Par comportement en course, il est sous-entendu la capacité à se mouvoir sur le vélodrome tout en appliquant une stratégie permettant une potentielle victoire.*

Pour les sportifs n'ayant pas réalisés la performance ci-dessous en compétition l'année N, il est demandé une vidéo (pensez à filmer l'entièreté de la performance) à transmettre à iledefrance@ffc.fr avec une performance chronométrique comme évoquée ci-dessous pour être sélectionné :

Catégorie	Poursuite individuelle 2 km pour les W et 3 km pour les M (endurants)	200 m départ lancé (sprinteurs)
U19 W	02:41 min	12,9 s
U19 M	03:35 min	11,1 s

A temps égaux pour le sprint (+/- 0,2 s), l'athlète sera sélectionné sur sa capacité d'accélération dans la deuxième partie de l'effort.

Les Cadres Techniques Référents se réserve la possibilité d'intégrer un coureur n'ayant pas réalisé de résultats probants sur les compétitions ou tests identifiés pour cas de force majeur (blessure, calendrier de course incompatible...) ou en cas d'indisponibilité validée conjointement par le Président du Comité Régional et les Cadres Techniques Référents.

Les médaillés des derniers Championnats de France sur Piste sont sélectionnés automatiquement dans l'épreuve du titre obtenu s'ils sont toujours dans la même catégorie.

4. Modalités de sélection U23 & Elites

Cadre technique référent :

Didier HENRIETTE (Référent Piste) – 06 26 55 81 29 – henriette Didier10@gmail.com

4.1. Stages et entraînements

Des stages et entraînements pourront potentiellement être réalisés.

4.2. Championnat de France

Participation club ou équipe comme inscrit sur le règlement.

Des équipes régionales Ile de France pourront être mises en place sur les épreuves par équipes et les Cadres Techniques Référents seront à disposition des athlètes des Collectifs France et Olympique.

5. Postuler à une sélection

Le Comité Régional demande de candidater à toute sélection Route via le questionnaire présent ci-dessous :

**Lien pour postuler à une
sélection régionale**

6. Projet Nolio by FFC

Depuis fin 2023, la FFC et NOLIO sont partenaires pour développer ensemble le nouvel outil numérique des clubs pour le suivi de l'entraînement de leurs licenciés, et la gestion de leurs collectifs. Cet outil puissant, sera le support du suivi des progressions des jeunes cyclistes et de la détection des potentiels. Un outil pour les clubs, pour les entraîneurs et éducateurs, pour les sportifs.

Plus d'informations sur ce projet : [CLIQUER ICI](#)

Dans ce cadre, l'ETR utilise cet outil et les cadres techniques référents pourront demander à certains sportifs d'intégrer les collectifs régionaux mis en place sur cette plateforme d'entraînement. Aucun entraînement ne sera divulgué et l'ETR aura simplement un droit de regard sur les données des sportifs. Des échanges pourront être réalisés à l'initiative des entraîneurs

7. Apports des règlements nationaux

Le présent document pourra être modifié en fonction des règlements nationaux votés par la Fédération Française de Cyclisme.

Mis à jour le 15/08/2024



CONTACT COMITE D'ILE DE FRANCE DE CYCLISME

/// Président José GOUERE – j.gouere@ffc.fr ///
/// CTS – Manager Technique Territorial Oscar MEYER – o.meyer@ffc.fr ///
/// Secrétaire Florence DUSEAUX – iledefrance@ffc.fr ///

Comité d'Ile de France de Cyclisme
Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon – Montigny Le Bretonneux 78180
01 81 88 08 36